

SHALSHELET NEWS



ת"ו
'Hanouka

5780

N°166

Et si 'Hanouka avait un bon parfum de mandragores ?!

Il est rapporté dans le Midrach Péliya, le verset suivant du Chir Hachirim (7-14) : « Les mandragores répandirent leur bonne odeur ». Ces termes, commente le Midrach, font référence à l'épisode de Réouven qui chercha à sauver Yossef de la main de ses frères.

Et le verset de Chir Hachirim de poursuivre : « Et à nos portes se montrent les plus beaux fruits (ou les meilleures friandises) ». Ces mots font eux allusion aux lumières de 'Hanouka allumées aux portes de nos maisons.

A priori, on ne saisit pas du tout le lien entre le projet de sauvetage de Yossef par Réouven, et la Mitsva de l'allumage des bougies de 'Hanouka aux portes de nos maisons ?!

De plus, pour quelle raison Réouven mérita-t-il spécialement d'être le maître d'œuvre du sauvetage de Yossef, et non l'un de ses autres frères ?

Et le Gaon, Rav Yossef Antibi de répondre à ces interrogations dans son sefer « Vayitsbore Yossef », en introduisant les paroles de la guémara (Bérakhot 39b) rapportant : « Lorsqu'un pain du Erouv Hatsérot était déposé chez Rav Ami et Rav Assi, ces derniers avaient l'habitude le lendemain de Chabat (selon un avis) de prononcer sur lui la bénédiction de « Hamotsi ».

En effet, ces deux Sages déclarèrent la règle suivante : « Puisqu'une Mitsva (le Erouv) a été accomplie avec cette 'Hala, faisons avec elle une autre Mitsva (la bénédiction de Hamotsi) ».

A la lumière de ce principe de nos deux Amoraïm précités, on pourrait saisir la raison pour laquelle, spécialement Réouven mérita de se voir attribuer la Mitsva de participer au sauvetage de Yossef.

En effet, il a été à l'origine d'une première Mitsva (avant de sauver Yossef) : Celle de la naissance de Yossef !

Le Ramban nous explique à ce propos, que lorsque Léa cessa d'enfanter, Réouven, souhaitant que sa mère ait de nouveau des enfants, rapporta à cette dernière d'un champ efkère (sans propriétaire), des mandragores. Or, il est connu et réputé que ces fleurs portent en elles la ségoula de prodiguer la fécondité, permettant même aux femmes stériles d'avoir des enfants (voir le Rama dans Torat Chlomo, chapitre 30-Ote 43).

Néanmoins, Léa offrit ces fleurs à sa sœur Ra'hel, lui permettant ainsi d'enfanter Yossef.

D'autre part, le Tour nous rapporte au sujet des lois de 'Hanouka : « On lira durant 'Hanouka, le passage des princes de tribus dans la Paracha de Nasso, du fait que c'est le 25 Kislev que s'acheva la construction du Michkan ». Or, bien que les Bnei Israël aient ardemment souhaité assister en ce jour à l'inauguration du sanctuaire, Hachem différa ce moment grandiose au Roch 'Hodesh Nissan (en l'honneur d'Itshak qui naquit en ce mois).

Cependant, et ce afin de « dédommager » cette date du 25 Kislev, Hachem fit coïncider le miracle de la fiole d'huile et de la 'Hanouka (réinauguration) du Beth Hamikdash et du Mizbéah

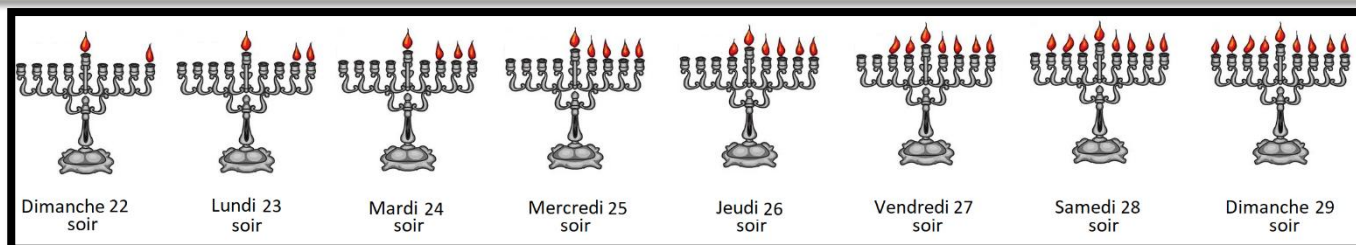
souillés par les Grecs, en ce jour (du 25 Kislev) programmé à cet effet, qui fut institué comme le premier jour de la fête des lumières.

A travers tous ces propos précités, on peut maintenant jeter une lumière et comprendre ainsi notre fameux Midrach Péliya cherchant en effet à répondre à la question suivante : « Pour quelle raison Hachem fit en sorte que le miracle de 'Hanouka se produise spécialement le 25 Kislev et non à une autre date ? ».

Et le Midrach de répondre : « Les mandragores répandirent leur bonne odeur ». Ces termes font effectivement référence à Réouven, ayant spécialement mérité de participer à la Mitsva de sauver Yossef, du fait que ce sont bel et bien ces fleurs « ségouliques » qu'il apporta à sa mère Léa, qui finalement entraînent une autre Mitsva : Permettre à Ra'hel de mettre au monde Yossef !

Ainsi, selon ce principe montrant que puisqu'une Mitsva est accomplie avec un élément ou par un individu quelconque, on fait avec cet élément ou par le biais de cette personne une autre Mitsva, on comprend alors que : « A nos portes se montrent les plus beaux fruits (la Mitsva des lumières de 'Hanouka) », spécialement à partir du 25 Kislev, date où en effet une première Mitsva avait déjà été faite : « Celle de l'achèvement du Michkan durant la période des Bnei Israël dans le désert.

Yaacov Guetta



Allumer ou travailler ?

Il existe un ancien Minhag rapporté par le Choul'han Aroukh (670,1) que les femmes ne travaillent pas pendant le temps que les nérot de Hanouka sont allumées. Il prend sa source déjà dans les Richonim comme le Chibolé Alékèt ou le Colbo qui le ramènent au nom du Roch.

Le Beth Yossef écrit que la raison de ce Minhag est pour qu'elles aient un rappel sur le fait qu'il est interdit d'utiliser la lumière des bougies de Hanouka. Le Mor Ouktsia rajoute qu'on craint que la lumière de la maison s'éteigne subitement alors qu'elle est en pleine action et en vienne donc à profiter des nérot pour terminer son travail. Mais le Lévoush écrit que du fait que nous lisons le Hallel, Hanouka a la même kédoucha que Roch 'Hodech et 'Hol Hamoed où le travail est proscrit. Cependant, il faut rajouter que la sainteté du jour ne se dévoile (ou du moins nous devons la considérer) que lorsque les bougies sont allumées.

Quant à savoir pourquoi la coutume n'est que sur les femmes, le Michna Béroura écrit que puisque le miracle eut lieu à travers elles, il y a lieu d'être plus strict (qu'elles en viennent à travailler à la lueur des lumières). Le Yaabets écrit qu'elles risquaient plus facilement de venir à travailler. Le Taz écrit que de la même façon que chaque Roch 'Hodech est un moment de fête car les femmes n'ont pas donné leurs bijoux pour le veau d'or, dans le cas de Hanouka où le miracle fut à travers elles, c'est normal qu'elles ne travaillent pas. (De là sûrement, la coutume des Tunisiens de festoyer le Roch 'Hodech Tevet spécifiquement l'honneur des femmes et surtout des jeunes fiancées,

mais le Rav Mazouz explique que ce Roch 'Hodech est plus propice car on récite le Hallel en entier). Il est à noter tout de même, que le Michna Béroura écrit que dans certaines communautés, les hommes aussi ont la coutume de ne pas travailler, or le Rav Ovadia écrit que de nos jours où il y a de la lumière à profusion, il n'y a pas lieu d'interdire aux hommes de travailler.

Quant à savoir, de quel travail parle-t-on, le Rav Ovadia écrit qu'elles auront le droit de cuire et de cuisiner car comme l'explique le Kinyan Torah, c'est comme Yom Tov. Le Moéd Lékol 'Haï écrit qu'il est interdit uniquement de coudre, tisser, laver et repasser mais les autres travaux de la maison comme laver et balayer les sols seront permis, car ils ne sont pas considérés comme de vrais travaux (d'après la Torah). Mais d'autres écrivent que la coutume à Jérusalem est d'interdire toute action chez la femme.

Quant au moment où le travail est interdit, le Michna Béroura écrit qu'il s'agit seulement de la première demi-heure après l'allumage, où il y a un besoin de montrer qu'il est interdit d'en profiter. Mais là encore, certains ne sont pas d'accord et interdisent le travail pendant toute la durée où les nérot sont allumées, et d'autres jusqu'à 'hatsot. Enfin le Rav Ovadia rapporte qu'il faut éviter un grand travail le premier et le huitième jour de Hanouka d'après certains. On terminera par les paroles du Ben Ich Haï qu'une femme dans un moment de détresse, prendra sur elle de ne pas travailler pendant un jour ou deux de Hanouka et ainsi elle sera sauvée, on trouve donc dans ce Minhag, la force de sauver des malheurs.

Haim Bellity

Ovè Chel Rakia'

Qu'est-ce que le 'Ovè Chel Rakia' dont parle la Guémara (Pessa'him 94a) ?

Vu d'un observateur extérieur, le globe terrestre est entouré d'un anneau de pénombre à la limite des zones de jour et de nuit. La largeur de cet anneau est bien sûr strictement identique du nord au sud de la Terre et ce, quelles que soient les saisons. Lors d'une révolution journalière de la Terre, chacune des régions du monde se déplace dans cet espace de pénombre le soir, c'est le crépuscule entre le coucher du soleil à la nuit, et le matin, de l'aube au lever du Soleil.

A partir de l'équateur, à mesure que l'on se dirige vers le nord, le périmètre de la calotte sphérique diminue. Or le globe terrestre effectue une révolution autour de lui-même en 24 heures pour tout le monde. Dans les régions du nord donc, comme à Stockholm, on traverse cette bande de pénombre plus lentement qu'à l'équateur parce que l'on a moins de distance à parcourir en 24h.

Le temps que met Jérusalem pour traverser cette bande de pénombre, aux jours d'équinoxe, correspond à ces fameuses 72 minutes. Le 'Ovè

Chel Rakia' – dont parle Rabbi Yéhouda dans la Guemara, c'est la bande de ciel sous l'horizon que le Soleil traverse après son coucher, qui produit cet anneau de pénombre sur la Terre. La largeur du 'Ovè Chel Rakia' est bien sûr la même pour tout le monde, mais le temps qu'il nous faut pour le traverser est différent selon les régions. A nous de calculer ce temps selon la latitude du lieu et pour chaque période de l'année. Après que le Soleil sous l'horizon eût fini de traverser le 'Ovè Chel Rakia', c'est la nuit dite "de Rabbénou Tam".

Quelques chiffres

A la latitude de Jérusalem, la calotte sphérique vaut 34000 Km. Aux jours d'équinoxe, la distance de la zone où le Soleil n'est pas visible vaut la moitié donc, 17000 Km. Le 'Ovè Chel Rakia' qui vaut le dixième, mesure alors 1700 Km et est parcouru en 72 minutes (1/10 de 12h).

A Stockholm où la calotte sphérique ne mesure "que" 20000 Km, le Soleil traverse le 'Ovè Chel Rakia' plus lentement, en 126 minutes. Tandis qu'à l'équateur où le diamètre de la Terre est de 42000 Km, il le traverse en 61 minutes, près de 2 fois plus

vite. A Jérusalem, il le traverse en 72 minutes et à Paris (ou Ramerupt), en 94 minutes. Ce calcul nous permet d'affirmer, comme nous l'avons vu dans l'article précédent, qu'avec 72 minutes, Rabbénou Tam ne parlait que d'Erets-Israël et non pas de la France (avec 94 min).

Traduction des 72 minutes en degrés – les Ma'alot

72 minutes après le coucher du soleil, à Jérusalem aux jours d'équinoxe, le soleil se trouve à 16,1° sous l'horizon. En appliquant cette valeur en degrés à toutes les régions du monde et quelles que soient les saisons, on est certain d'obtenir les mêmes luminosités du ciel que celles que les Tannaïm ont définies pour Jérusalem. Les degrés sont un véritable outil qui nous permet de restituer la Métsiout telle que la Guemara ou Rabbénou Tam l'ont décrite pour Jérusalem.

Yosseph Stioui – Tichri 5780 – Extraits de nos échanges avec le Rav Méïr Posen Chlita

Roger Stioui

La lumière

Dans le second Temple, il manquait le « Aron », ainsi que la prophétie.

Les 'Hachmonaïm, en rétablissant le service du Temple allumeront « des lumières » dans les « Parvis Saints ». A priori, il ne s'agit pas de l'allumage de la Ménorah qui était placée à l'intérieur du sanctuaire, mais de lumières supplémentaires qui illuminaient le Temple. De même, ils n'ont pas instauré l'allumage des lumières pour célébrer le miracle de la victoire et le rétablissement de la souveraineté d'Israël. En effet, il n'en est fait aucune mention dans le texte de la Beraïta qui rappelle ces événements. Ainsi, cela n'apparaît pas non plus dans le texte de « Al HaNissim ».

L'«Aron», l'arche sainte qui se trouvait dans le Saint des saints fait référence à la Torah écrite. La Ménorah symbolise la Torah orale, cette Torah orale que reçoit Moché, est intimement liée au texte écrit, elle est à un niveau tel qu'elle est indissociable du texte. Cependant, dès la disparition de Moché, elle prendra une autre dimension, comme le soulignent les Sages.

De génération en génération, la Torah orale, son étude et sa compréhension se transforment afin de traverser les époques et de nous parvenir telle que nous la possédons.

Les 10 Ménorot que place Chlomo dans le Temple, font référence à cette Torah orale qui se transmet fidèlement à travers les générations. Elle prend différents aspects et de nouvelles formes.

A chaque génération s'innove de nouveaux «Hidouchim» de nouveaux commentaires, qui correspondent à l'époque où ils sont dévoilés. C'est à cette dimension de l'esprit prophétique qui accompagne ceux qui s'adonnent à l'étude et qui innove des «Hidouchim» vrais et justes, que fait allusion les 10 Ménorot de Chlomo. Ces Hidouchim expriment réellement la volonté du Tout Puissant qui nous a octroyé une Torah de vie, de vérité éternelle qui se renouvelle au quotidien. L'essentiel étant de l'étudier pour la grandir et pour l'honorer c'est alors que l'on aura le mérite d'innover des 'Hidouchim de vérité. Cette Torah orale symbolisée par les lumières des 10 Ménorot, illumine ceux qui se mettent à son service. Il s'agit de l'étudier pour en dévoiler les lumières. C'est là le secret de l'illumination de cette fête, instaurée bien plus tardivement. Quand le soleil se couche, allusion à la disparition du Temple, et que les ténèbres de l'exil s'installent, nos maîtres décrétèrent la Mitsva de l'allumage de la fête de Hanouka. Il s'agit de faire jaillir les lumières, celles de la Torah Orale pour éclairer l'exil.

Michel Baruch

Brakha sur la mitsva de l'exemplarité

Nos Sages ont institué d'allumer les nérot de Hanouka aux portes des maisons.

La Guémara enseigne que celui qui a deux portes donnant sur deux rues différentes a le devoir d'allumer des nérot des deux côtés. Cela pour éviter que certaines personnes le suspectent de ne pas avoir allumé de nérot Hanouka en ne les voyant pas à sa porte.

Cela entre dans le cadre général du devoir qui nous incombe d'être "propre" aux yeux de l'homme comme le verset nous enjoint : Viytème Nékiim MéHachem Oumélsraël, vous serez "clean" envers HaKadoch Baroukh Hou et envers les juifs.

Les Poskim- décisionnaires tranchent qu'aujourd'hui cette Halakha n'est pas applicable, car il n'y a pas de risque de Hachad- suspicion, vu que chacun allume à une autre heure, et à un autre endroit ; beaucoup allument à l'intérieur de la maison, ce qui enlève le risque de Hachad.

La question qui se pose est la suivante : lorsqu'on allume au second endroit, doit-on faire la Brakha de Adlakat nérot Hanouka ?

Il est évident que si la personne enchaîne les deux endroits, elle ne fera qu'une fois la Brakha.

La question est lorsqu'elle a allumé au premier endroit, puis a appris qu'elle avait le devoir d'allumer aussi à la seconde porte pour éviter le Hachad du regard des hommes, cela nécessite-t-il une Brakha ?

La logique apparente est qu'il n'y a pas de Brakha sur cela vu que ce n'est pas en soi une Mitsva mais uniquement un acte venant "protéger" du regard suspicieux ! Mais il est possible qu'étant donné que cela est un devoir institué par nos Sages, cela est une Mitsva Dérabanane au même titre que la première hadlaka et il fera la bénédiction !

Le Ran- Rabbénou Nissim tranche que le second Ner sera allumé sans Brakha car cela est seulement pour éviter la suspicion des gens.

Les A'haronim opposent à cela la décision du Rachba au sujet du Ben Pékoua:

Lorsqu'on fait la Ché'hita- abbatage rituel, d'une vache et on trouve un veau à l'intérieur, Min HaThora, on peut le consommer sans Ché'hita;

Mais nos Sages ont craint que les gens, en voyant un animal qui gambade puis être consommé sans Ché'hita, soient perturbés, ont exigé une Ché'hita pour ce veau s'il a mis pieds-pattes à terre.

Le Rachba tranche que la Ché'hita de ce veau est effectuée avec bénédiction, bien que la raison de sa Ché'hita soit pour éviter le regard des gens, cela consiste finalement en une Mitsva de nos Sages au même titre que chaque Mitsva d'ordre rabbinique donc cela nécessite une Brakha; ainsi tranche le Rachba.

De prime abord, cela semble en opposition avec les propos du Ran au sujet des Nérot Hanouka ?

Certains A'haronim considèrent que ces deux décisions halakhiques sont en totale opposition, et que par conséquent, si la Halakha est comme le Ran, on ne fera pas non plus de Brakha sur la Ché'hita du Ben Pékoua!

Mais d'autres décisionnaires expliquent qu'il y a une différence fondamentale entre les deux cas : Dans le cas de Ben Pékoua, nos Sages ont défini que l'animal est interdit d'ordre rabbinique tant qu'il n'a pas été abattu rituellement lui-même, donc sa ché'hita est véritablement une Mitsva malgré le fait que la cause originelle est uniquement le besoin de préserver de l'incompréhension des gens.

Tandis que dans les nérot, il est nécessaire d'éviter le regard des gens, et par conséquent, nos Sages ont demandé d'allumer des nérot au second endroit mais ce n'est pas une Mitsva; si un Ner est déjà allumé au deuxième endroit, bien que ce ne soit pas pour la Mitsva, cela suffirait vu qu'il n'y a plus de suspicion ! Par conséquent, ce n'est pas défini comme étant une Mitsva nécessitant une Brakha.

Moché Brand

Le livre des Makabim

Cette année encore, à l'approche du 25 Kislev, les juifs du monde entier s'appêtent à commémorer les événements de Hanouka. Mais si le miracle de la fiole d'huile est connu de tous, les exploits accomplis par les Hachmonaïm le sont beaucoup moins. Nous proposons donc de retracer leur parcours, ce qui amplifiera, si D.ieu veut, notre Mitsva de Pirsoum Hanes (propagation du miracle).

Tout d'abord, nous devons expliquer pourquoi nos ancêtres furent contraints de prendre les armes. Pour cela, il faut remonter un peu plus de deux cents ans en arrière. En effet, la destruction du Premier Temple a eu une influence considérable sur nos ancêtres. Outre l'aspect spirituel, cet événement tragique marque un tournant dans l'Histoire : désormais, la Terre sainte ne sera plus sous autorité israélite. Et même après les événements de Pourim, lorsque le fils d'Esther, Daryavech II, permit aux juifs de reconstruire le Temple, ces derniers n'étaient pas maîtres de leur Terre. Ils devaient rendre des comptes en tout temps à l'empire perse, et reverser des impôts. Cette réalité changea à peine du temps d'Alexandre le grand. La Guemara (Yoma 69a) raconte que ce stratège de génie avait pour habitude de voir en songe Chimon le Juste, le Cohen Gadol de l'époque, à la veille de chaque bataille. Et lorsqu'il finit enfin par le rencontrer, il descendit de son char et se prosterna devant lui. Le Maharcha explique que D.ieu est intervenu dès le départ, afin qu'Alexandre croie que les juifs priaient pour lui.

Toutefois, si depuis cet épisode, le monarque portait les juifs en son cœur et leur permit de pratiquer leur culte librement, ce ne sera pas le cas de ses successeurs. A sa mort, les Diadoques – généraux d'Alexandre – se déchirèrent le royaume. Au final, Antigone s'octroiera une bonne partie de l'Europe tandis que l'Égypte et la Terre sainte reviendront à Ptolémée. Séleucos et son fils Antiochos I devront se contenter dans un premier temps de la Syrie. Et après des années de guerres acharnées, la dynastie séleucide finit par annexer la Terre de nos ancêtres.

En l'occurrence, l'histoire de Hanouka prend forme à l'époque d'Antioche IV, près de 180 ans après la chute de l'empire perse. A ce moment, les juifs avaient encore d'excellentes relations avec les Grecs. Un certain nombre d'entre eux avaient d'ailleurs complètement adopté leur mode de vie. Cette hellénisation (assimilation aux cultures grecs) s'accroît considérablement lorsque le souverain, fort de ses conquêtes, décréta que son royaume devait être unifié. Il paracheva ainsi la vision d'Alexandre : un vaste empire, dominé par l'influence de la culture grecque. De nombreuses lois furent alors promulguées afin d'étouffer notre religion. Les plus connues interdisaient formellement la pratique du Chabbat, la commémoration de Rosh 'Hodech et surtout l'étude ainsi que la lecture de la Torah, essence même du judaïsme. Tout contrevenant encourait une peine de mort. Le Cohen Gadol fut également remplacé par un juif impie ayant soudoyé le roi. Il se faisait appeler Jason. Non content de souiller le Temple avec ses idoles et ses animaux impurs, il entreprit de construire un gymnase au même endroit. Son successeur Ménélas ne fera guère mieux.

Seuls Mattityahou et ses 5 fils, Yéhouda, Yo'hanan, Yonathan, Elazar, et Chimon ainsi qu'une poignée de juifs pieux refusèrent de se plier à ces lois infames. En l'espace de trente ans, ils accompliront à eux seuls l'impossible : avec seulement trois mille soldats, qui plus est non expérimentés, ils mettront à genoux un puissant empire. Et pendant une courte période, la Terre d'Israël retrouva de nouveau son indépendance.

Yehiel Allouche

'Hanouka ou Chabat ?

Il est rapporté dans le Choul'han Aroukh dans hilkhos Chabat (Siman 263 halakha 2) : Celui qui n'a pas de quoi acheter les bougies de chabbat, doit demander de l'argent pour se procurer de l'huile pour la mitsva. Par contre, pour 'Hanouka, il est rapporté (Siman 671 halakha 1) que même un pauvre doit tout faire pour se procurer de l'huile pour allumer. Il devra demander de l'argent ou bien vendre son vêtement, pour en acheter (tiré du Rambam au sujet des 4 coupes de vin de Pessa'h). Dans le Siman 678, le Choulhan Aroukh tranche : Entre les bougies de Chabat ou celles de 'hanouka, les bougies de Chabat passent avant pour le chalom baït.. Le rav Kahanman de Poniovitch émet un doute à savoir, quelqu'un qui n'a pas de quoi acheter des bougies et qui vend son vêtement, devra-t-il allumer cette bougie pour Chabat ou Hanouka ? Va-t-on dire que la vente du vêtement n'est mentionnée que pour 'hanouka, on l'allumera pour 'Hanouka ou bien le chalom baït prime et on l'allumera pour Chabat ?

Le rav Chlomo Zalman Auerbach tranche qu'il allumera 'hanouka tandis que le rav Moché Feinstein et le rav Yossef Chalom Eliachiv pensent qu'il allumera Chabat. A noter que le biour halakha dans le Siman 263 écrit au nom du Péri Méguadim que même pour les nérot de Chabat il faut vendre son vêtement d'après cela, il n'y a plus de question.

D'après Rav Ovadia, de nos jours, on allumera la lumière électrique pour Chabat et on prendra l'huile pour Hanouka. ('Hazon ovadia 'Hanouka page 168,169).

Mikhael Attal

Appliquons-nous la Mitsva de 'Hanouka ?

La Gmara Chabbat (23b) dit : « Celui qui allume les bougies de Chabbat et de 'Hanouka aura des enfants Talmidei 'Hakhamim ». Apparemment, on a une promesse pour celui qui fait bien attention à cette mitsva, que ses enfants deviendront des grands. Les commentateurs se demandent :

Pourtant, on voit beaucoup de gens qui allument comme il faut les bougies de 'Hanouka et leurs enfants ne sont pas Talmidei 'Hakhamim ?

Le Saba Mikélem écrit que lui-même et sans doute d'autres n'ont jamais fait la mitsva de 'Hanouka. N'a-t-il vraiment jamais allumé les bougies ?!

Le Saba Mikélem explique cela à travers une parabole :

Un homme achète un billet d'avion à destination de New-York pour son ami et lui dit : « Le billet est pour moi, je le paye. Mais juste rends-moi un service, et pour ne pas que tu oublies ce service, je te mets un bracelet ». Bien qu'il ait fait attention à ce bracelet, il a oublié la mission. Son ami lui dit : « Imbécile, je ne t'ai pas acheté le bracelet pour faire attention au bracelet mais pour ne pas oublier la mission. Tu as fait attention à l'accessoire et tu as oublié l'essentiel ». À 'Hanouka, la mitsva est l'allumage des bougies mais cet allumage a un but. L'essentiel est de se souvenir des miracles que Hachem a faits et être reconnaissant envers Lui pour toutes les bonnes choses qu'Il nous offre. La promesse d'avoir des enfants Talmidei 'Hakhamim n'est valable que si tu as accompli la mitsva comme il se doit...

Yoav Gueitz

le peuple juif et (ou) la lune

Les Grecs ont voulu enlever aux Béné Israël les 3 grandes mitsvot essentielles du peuple juif : Chabat, Roch 'Hodech et la mitsva de Mila. D'ailleurs à Hanouka nous avons un signe sur ces 3 mitsvot : 1/ Dans la fête de 'hanouka il y a toujours un Chabat. 2/ 'Hanouka dure 8 jours : le nombre de jours qu'il faut attendre pour pouvoir faire la brit mila. 3/ Il y a toujours Roch 'hodech dans la fête de Hanouka : Roch 'hodech Tévèt. Il faut comprendre pourquoi spécialement ces 3 mitsvot ?

Car ces mitsvot sont la base du peuple juif :

Le Chabat n'a été donné qu'au peuple juif, c'est un signe qui le distingue des autres peuples. Même un non-juif n'a pas le droit de respecter le Chabat en entier.

La mitsva de mila c'est ce qui distingue un juif d'un non-juif, comme Hakadoch Baroukh Hou a dit à Avraham que c'est une alliance qui lie chaque juif avec son créateur. Pour Roch 'hodech, il y a lieu de comprendre en quoi les Grecs étaient dérangés au point de l'avoir choisi parmi toutes les mitsvot de la Torah? Mis à part le fait que c'est grâce au Roch 'hodech que nous pouvons fixer les fêtes, il y a une chose que les Grecs ne pouvaient supporter. Rav Yaïr Israël rapporté dans le livre Oumatok Haor explique : tout au long de l'histoire, depuis des millénaires, différents peuples se sont succédés dans le monde. Un faisait la conquête à l'autre, il tuait son roi et pillait son trésor ainsi de suite jusqu'à ce que de nos jours il ne reste plus aucun peuple qui existait à l'époque. Comme nous voyons à l'époque des conquistadors espagnols : ils sont arrivés en Amérique du sud, ils ont découvert les mayas, les incas, qu'ont-ils fait : ils ont tué leurs chefs, conquis les territoires et pillé leurs trésors. C'est ainsi que des peuples entiers ont disparu, même les plus grands qui a priori ne pouvaient pas disparaître à l'image des Egyptiens, des Babyloniens, des Grecs et de l'empire romain. C'était eux qui avaient le monopole du monde, et malgré tout, tous ces peuples n'existent plus.

Cependant, le seul peuple qui après tant d'années d'exil, presque 2000 ans sont passés depuis la destruction du Beth Hamikdach, nous avons été exilés de notre pays, tout a été pillé. Malgré tout, nous sommes revenus après la destruction du premier Beth Hamikdach pour construire le deuxième, et BH, nous reviendrons pour le troisième Beth Hamikdach. Tous ceci parce que nous ressemblons à la lune. Comment !?

La lune a une particularité, Hachem l'a créée de façon à ce qu'elle naît à Roch 'hodech, le 15 du mois elle est pleine et elle rapetissait du 15 jusqu'à la fin du mois pour disparaître à la fin. Et d'un coup elle commence à réapparaître. Ainsi de suite au fil des mois et des années la lune suit ce cycle. Le peuple juif est comparé à la lune. Toutes les fêtes, les mois sont fixés en fonction de la lune.

Nous aussi, le peuple juif, sommes comme la lune. Parfois nous avons l'impression de disparaître, mais voilà que nous nous renouvelons. L'exemple le plus flagrant que nous pouvons voir, c'est lors de la shoah, logiquement le peuple juif est cassé, exterminé, comment va-il pouvoir se relever ? Et voilà que par miracle il se relève la tête haute. Aujourd'hui il n'y a jamais eu autant de cours de Torah, de personnes qui étudient et qui reviennent dans le droit chemin : comme la lune qui réapparaît de nouveau. C'est cette particularité du peuple juif que les Grecs ne pouvaient supporter, c'est pour cela qu'ils ont décrété l'annulation de la mitsva de Roch 'hodech, pour arriver à détruire et exterminer le peuple juif. Mais Hakadoch Baroukh Hou dans Sa grande bonté a eu pitié de nous, et Il nous a ramenés ces 3 mitsvot grâce auxquelles nous avons pu survivre.

Bien sûr en conclusion de toutes ces souffrances, nous verrons bientôt la venue du Machiah avec le 3ème Beth Hamikdach dans toute sa splendeur et pouvoir assister à l'allumage de la ménorah par le Cohen Gadol. Amen !!!

Eliyahou Zana

Trouvez l'erreur

Chacune de ces images contient une ou plusieurs erreurs concernant les lois de l'allumage.

Saurez-vous les retrouver ?

Attention, toutes les erreurs n'ont pas la même gravité. Certaines invalident l'allumage, d'autres non.

(Indice: Il y a en tout 14 anomalies.)

Réponses dans le numéro 167 de Mikets.

Dessins : Avichaï Sardi



Pour recevoir *Shalshet News* ou pour soutenir sa parution.

contactez-nous : Shalshet.news@gmail.com